

Membres	15
Présents	11
Représentés	2
Votants	11
Exprimés	13
- Pour	10
- Contre	0
- Abstention	3

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20250410-2025-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025

DELIBERATION N° 2025-23
Séance du 10 Avril 2025

Objet : Tarif location Salles des Fêtes pour l'association « Histoire et Patrimoine »

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril, à dix-huit heures quinze minutes,
Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 04 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre.

Présents : LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MORENA Jean-Philippe, CAUDIE Christèle, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, RIVIERE Patrice, SAINNEVILLE Jean-Marie, SOULIER Daniel
Absent(s) ayant donné pouvoir : GRANCHER Isabelle à AGNOUX Marie-Thérèse, HERMABESSIERE Patrick ayant donné pouvoir à MORENA Jean-Philippe
Absent(e)s : CHARBONNEL Jean-Loup, SABEAU Fabrice
Secrétaire de séance : NOILHAC Patricia

La Maire rappelle la demande de l'association « Histoire et Patrimoine » dont le siège social est à Corrèze, à savoir, le tarif de location de la Salle des Fêtes au même prix que pour les associations dont le siège social est sur la commune pour le week-end du 19 au 20 juillet 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 10 voix POUR et 3 ABSTENTIONS :

- De louer la Salles des Fêtes au tarif de 30 € à titre EXCEPTIONNEL aux dates citées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
Marie-Pierre LE MIGNON

